

Affaire suivie par :
Vincent Lagarde
Téléphone : 05 61 55 66 06
saje@univ-tlse3.fr

Décision n° 2015-BM-818

Arrêté portant proclamation des résultats pour l'élection des représentants des usagers au conseil du département du sport de haut niveau – scrutin du 31 mars 2015

LE PRÉSIDENT

- Vu** le Code de l'éducation dans sa partie législative, notamment ses articles L.711-1, L712-2, L.719-2 et L.762-1 ;
- Vu** le code de l'éducation dans sa partie réglementaire, notamment ses articles D.714.77 à D.714.82 ;
- Vu** les statuts de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier, notamment son article 11 ;
- Vu** les statuts du département du sport de haut niveau notamment ses articles 6 et 7 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration en date du 09 mai 2012 portant élection de Bertrand Monthubert à la présidence de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier ;
- Vu** la décision n°2015-BM-794 portant organisation des opérations électorales en vue de l'élection des représentants des usagers au conseil du département du sport de haut niveau ;
- Vu** la décision n°2015-BM-809 portant recevabilité des candidatures ;
- Vu** les procès-verbaux de déroulement de scrutin et de dépouillement ;

DECIDE

Article 1 : représentants des usagers

A l'issue du scrutin, qui s'est déroulé le 31 mars 2015, sont proclamés élus pour siéger au conseil du département du sport de haut niveau, les personnes dont les noms suivent :

Titulaires	Suppléants
FREGIER Juliette	LONJOU Guillaume
LISSARRE Margaux	BRUNELLE Lucas

Article 2 : Exécution

La directrice générale des services de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier est chargée de l'exécution de la présente décision.

Article 3 : Publicité

La présente décision est transmise au recteur de l'académie de Toulouse, chancelier des universités. Elle est affichée sur tous les sites du département du sport de haut niveau, ainsi qu'au 1^{er} étage du bâtiment de l'administration centrale, sur le campus de Toulouse. Elle fait également l'objet d'une publicité sur le site internet de l'université.



Fait à Toulouse, le 01 avril 2015

Bertrand Monthubert